

POST-ALPHABÉTISATION ET COMPÉTENCES CLÉS DANS LE SECTEUR HÔTELLERIE-RESTAURATION

PUBLICS VISÉS

- Demandeurs d'emploi en situation régulière, dont le projet professionnel est celui de se former et de travailler dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, communicant en français à l'oral, mais lisant et écrivant peu en français (peu scolarisés dans le pays d'origine) ;
- Travailleurs précaires à temps partiel de l'hôtellerie et de la restauration, communicant en français à l'oral, mais lisant et écrivant peu en français (peu scolarisés dans le pays d'origine).

OBJECTIFS

- Maîtriser les compétences clés et savoirs de base (français, mathématiques) nécessaires à l'entrée en formation professionnelle qualifiante d'un métier porteur de l'hôtellerie-restauration ;
- Proposer un parcours de formation pour accompagner concrètement les demandeurs d'emploi et travailleurs précaires vers une insertion professionnelle durable.

PRÉ-REQUIS

Écrit : Les candidat(e)s savent un peu lire et écrire (niveau A1.1 acquis minimum du CECRL : Cadre Européen Commun de Références pour les Langues)

A1.1 écrit. La personne peut :

- recopier des mots ou des messages brefs, écrire des chiffres et des dates...
- reconnaître différentes formes de graphie : des caractères imprimés, majuscules, des graphies manuscrites...
- donner des informations sur soi : son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance, sa situation de famille, dans des questionnaires ou des formulaires administratifs...
- écrire un message très simple ou une carte de vœux, comportant quelques détails personnels en s'aidant des formules imprimées sur des documents.

Oral : Niveau A1 du CECRL minimum

A1 oral. La personne peut au minimum :

- comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant, par exemple sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et la personne peut répondre au même type de questions ;
- communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

CONTENU DE LA FORMATION

- Un travail intensif sur les savoirs de base (écrit, oral, calcul, relation espace-temps, réglementation, etc.) proposé par des formatrices spécialisées en alphabétisation en contexte professionnel ;
- Des exercices sous forme d'ateliers pour travailler le savoir-être professionnel, les compétences clés et gagner en autonomie.

APPROCHE

Nous proposons une méthode de formation pensée pour les adultes qui n'ont pas reçu d'enseignement scolaire, méthode actionnelle d'apprentissage de l'écrit qui respecte les modes d'apprentissage des stagiaires et permet de déterminer des tâches professionnelles à réaliser. Dans ce cadre, nous insistons particulièrement sur le « apprendre à apprendre ».

DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

300h de formation, 15h par semaine – du 06 novembre 2015 au 08 avril 2016.

Interruption de 2 semaines pendant les vacances de Noël.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nombre de places disponibles : 10 à 12 par phase.

Pour chaque personne intéressée, prendre rendez-vous par courriel (cefil.asso@gmail.com) ou téléphone (01 40 38 67 76) avec **Eleonora CECCONI** pour un test et un entretien aux dates suivantes :

lundi 26 octobre à 14h00

(réserver la matinée)

Lieu de l'évaluation initiale et de la formation :

CEFIL

Espace linguistique 11-13 Chapelle
11-13 rue de la Chapelle 75018 Paris
Entrée par le 2 impasse du Curé – 1er étage

Afin d'assurer l'efficacité de l'enseignement, le groupe évolue ensemble du début à la fin du programme. Il est demandé un engagement sur la durée totale de la formation.



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion »

CEFIL

Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue
11/13 rue de la Chapelle 75018 Paris
cefil.asso@gmail.com / 01 40 38 67 76
